



Discours de Monsieur Benoît Meyer-Bisch, Directeur résident suppléant de la  
Coopération suisse

**Signature de l'Accord PDIEM Phase 2**  
**Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération**

28 juin 2018

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la  
Coopération ;  
Monsieur le Directeur Europe  
Messieurs les représentants des ministres,  
Monsieur le Coordonnateur du PDIEM,  
Mesdames et Messieurs les journalistes ;  
Chers invités

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être avec vous cet après-midi pour la signature de l'accord de  
projet concernant la phase 2 du Programme de Développement des Infrastructures  
Economiques et Marchandes (PDIEM).

Au cours de la première phase de ce programme, sous la supervision et coordination  
du consortium SNV-APIC-Swisscontact, la Coopération suisse a fait construire et  
rénové en matériaux locaux 6 infrastructures dont 4 d'importance nationale pour  
l'économie du pays. Il s'agit de :

- une partie du marché international de Malanville (2<sup>ème</sup> plus grand marché du Bénin  
et transfrontalier avec le Nigéria, Niger et Burkina Faso)
- 3 marchés à bétail (Gogounou, Tchaourou, Kalalé)
- et 2 magasins multifonctionnels au profit des femmes (Sinendé et Banikoara).

Toutes ces infrastructures sont terminées et ont des plans de gestion et d'entretien  
fonctionnels. Une partie fonctionne à l'énergie solaire.

Les constructions en matériaux locaux ont été faites par des artisans, dont plus de 700  
ont été formés à l'utilisation de ces matériaux, et plusieurs petites entreprises locales  
ont vu le jour et ont eu accès aux marchés de constructions.

Le programme a développé des stratégies pour favoriser **l'inclusion des femmes** dans la mise en œuvre du projet. Des groupements féminins ont pu améliorer leurs pratiques professionnelles et augmenter leurs revenus qui ont doublé.

Ces investissements ont permis de dynamiser l'économie locale: les recettes se sont accrues jusqu'à 3 fois plus sur les marchés à bétail et 5 fois plus sur les marchés ordinaires. Concrètement, par exemple à Malanville, les estimations de recettes pour 2018 sont de 200 mio de FCFA contre 40 mio de FCFA les années avant l'investissement PDIEM.

Voilà, en très résumé, ce qui a été fait en phase 1.

Reconnaissant ces excellents résultats, trois Ministères (Cadre de Vie, Décentralisation, Agriculture), les communes, les organisations paysannes faïtières et les usagers des marchés ont demandé à la Coopération suisse de répliquer le PDIEM à d'autres endroits du pays, tant ils soutiennent ce projet reconnu comme une priorité nationale. En effet, la phase 2 du PDIEM, objet du présent Accord, contribue directement aux stratégies du pays, soit le Plan d'Action du Gouvernement (**PAG**), le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017-2025 (**PSDSA**) et la Politiques Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (**PONADEC**).

En phase 2, sous la supervision et coordination de la SNV, le programme va poursuivre les mêmes objectifs qu'en phase 1 à savoir : la Dynamisation de l'économie locale ; l'Accroissement des capacités des communes ; l'Entreprenariat local et la valorisation des matériaux locaux et énergies vertes.

Concrètement, il s'agira au cours de cette période 2018 à 2022 de consolider les acquis de la phase 1, à travers le suivi des 6 infrastructures déjà construites ; d'apporter un financement à la **poursuite de la rénovation du marché de Malanville** et à 4 nouvelles infrastructures d'importance nationale/régionale/internationale, identifiées de manière participative et concertée avec les acteurs locaux et les ministères. Les quatre infrastructures retenues sont: **le marché de Glazoué dans les Collines**, le 3<sup>ème</sup> plus grand marché du Bénin, le **grand marché de Péhunco** dans l'Atacora, Un **marché à bétail** à Nikki dans le Borgou et **le parc à bus** de Bohicon dans le Zou.

La gestion des déchets sur ces marchés sera aussi adressée en partie.

Comme vous le voyez, par ce programme comme avec d'autres récemment signés, la Suisse intervient à présent dans toutes les régions du pays, et non plus seulement dans les départements de l'Alibori et du Borgou.

Les infrastructures de phase 2 seront réalisées sous maîtrise d'ouvrage des communes, et non plus intercommunale comme en phase 1. Elles se sont toutes engagées à travers des délibérations en conseil communal à apporter des ressources propres aux investissements. Il s'agit donc d'un cofinancement avec les communes.

De même est-il important de relever ici que le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) dirige un processus conjoint d'investissement pour le marché de Glazoué, retenu comme prioritaire par le PAG. Ceci a nécessité de revoir ensemble le plan architectural initial et d'y inclure les matériaux locaux. Un tel engagement de l'Etat met en valeur le **décret 2005-482 du 04 Août 2005** qui demande que toute infrastructure publique intègre 25% d'utilisation de matériaux locaux.

Ainsi, la rénovation du marché de Glazoué sera cofinancée par le Ministère, la commune et la Coopération suisse. Un bel exemple d'alignement, de coopération, de programmation conjointe, et un gage de pérennité.

Cette phase 2 bénéficie d'un budget de plus de FCFA 5 milliards, soit CHF 10 millions, pour quatre ans, de 2018 à 2022.

A l'issue de cette phase 2, nous sommes convaincus que le PDIEM aura contribué à la volonté de l'Etat béninois et des acteurs locaux, de faire des infrastructures économiques un moteur du développement des territoires et surtout de la réduction de la pauvreté. Ceci, grâce au réinvestissement par les communes des recettes générées par les infrastructures dans les secteurs sociaux et économiques.

Vive le Bénin,  
Vive le développement équilibré des territoires,  
Vive la Coopération bénino-suisse  
Je vous remercie.